



1ère Compagnie d'Arc U.S.M. Gagny



Ile de Loisirs
Jablines-Annet
48° 54' 59.20 N
02° 44' 10.65 E



08h00 à 08h45

Ouverture du greffe
Echauffement

09h00

Mise en place des pelotons

09h30

Début des tirs

A la fin du concours

Podiums CD75
Récompenses
Verre de l'Amitié



Niv. Physique : **Facile**
Niv. Technique : **Moyen**



Benjamin à Cadet = **7€**
Junior à Sénior 3 = **9€**
Panier repas = **6€**



Panier repas - 6€
réservation à l'inscription
1 Sandwich (1/2 bag.
poulet-crudités-œuf-mayo)
1 bout. Eau 50cl
1 pâtisserie

N° affiliation FFTA 08 93 227

Les Archers de la Cie d'Arc de Gagny ont le plaisir de vous inviter à participer à leur premier

Tir en Campagne de Jablines

sélectif pour le Championnat Régional IDF Campagne 2021
pour les Championnats de France Campagne 2021

Samedi 06 et Dimanche 07 Mars 2021

Concours ouvert à tous les archers sous licence compétition FFTA
12 connues - 12 inconnues

Limité à 96 archers - pelotons de 4 archers formés par l'organisateur
Repiquetage pour le parcours du dimanche

Récompenses : classement de tous les scores par ordre décroissant et un lot offert au 1er, 10ème, 20ème, 30ème et 40ème score chaque jour.

Concours du dimanche
Support CD75



Pour vous inscrire

Inscription obligatoire, aucune inscription sur place le jour du concours

<http://1erecompagniedarcdegagny.fr/mandats/>



JE M'INSCRIS

L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement sous 8 jours.

Chèque à l'ordre de : 1ère Cie d'Arc U.S.M. Gagny

adressé à : **Thierry HAUS 16 Avenue RONSARD 93220 GAGNY**

Toute annulation devra être signalée **72 heures avant** le concours pour pouvoir être remboursée.

Contact : concours@1erecompagniedarcdegagny.fr

Site internet : <http://1erecompagniedarcdegagny.fr/>

Location possible : 5 chambres double à 40€/nuit (Ecrivez à contact)

Vente de café, boissons fraîches (eau, sodas, jus de fruits en canette) et barres chocolatées et/ou céréales.



Le Journal d'Autrefois

09 51 91 49 65

20 Rue de la Haute Carrière
93 220 GAGNY



Diane Archerie

Spécialiste Arc Classique, Compound et de chasse



Jablines-Annet





1ère Compagnie d'Arc U.S.M. Gagny



Parcours Campagne
Sam 06 et Dim 07 Mars 2021
Ile de Loisirs de Jablines

Mesure sanitaires Covid-19

Dans la mesure du possible, nous mettrons tout en œuvre afin de garantir la sécurité sanitaire de tous.
Respect des consignes sanitaires préfectorales et locales.

[Respect des consignes sanitaires de la FFTA = Protocole « Pratique en compétition » :](http://www.ffta.fr/gestes-barrieres)
www.ffta.fr/gestes-barrieres

Nous nous réservons le droit d'annuler cette compétition en fonction de l'évolution de la Covid. Si tel était le cas, chacun sera informé de la décision et aucun chèque de règlement ne sera encaissé avant la compétition.

Affichage des règles sanitaires à respecter et annonces micro avant le départ.

Accès à l'Ile de Loisirs et au terrain de la compétition

L'accès à l'Ile de Loisirs de Jablines est libre. Concernant le parcours au Lac Nord, l'accès sera limité aux bénévoles de la Cie, aux Services Techniques de l'Ile de Loisirs, aux compétiteurs dont l'inscription aura été validée par le Responsable « Greffe », aux arbitres de la compétition et aux invités de la Cie. Le public sera invité à rester sur le grand chemin qui fait le tour du lac.

Concernant les coaches, ils se verront remettre, par le Greffe, une autorisation d'accès au terrain, sur présentation de leur licence mentionnant cette fonction.

Complément d'informations sur la compétition

Nombre de places limité à maximum 96 archers.

Durant toute la compétition, le port du masque est obligatoire pour tout individu présent, qu'il soit organisateur, arbitre, spectateur, ... Seuls les archers pourront enlever leur masque [sur le pas de tir uniquement](#).

Les archers doivent respecter en toutes circonstances une distance de sécurité d'un mètre entre eux. Sur le pas de tir, c'est un Parcours Campagne, donc 2 archers à la fois aux piquets de tir.

Buvette assurée sur place sans restauration. Panier repas uniquement sur commande à l'inscription.

Vente de café, boissons fraîches (eau, sodas, jus de fruits en canette) et barres chocolatées et/ou céréales avant le départ et en fin de concours. Etude pour 1 ou 2 points de réapprovisionnement sur le parcours.

Remise des récompenses

C'est la même personne qui remettra les médailles du Championnat CD75. Nettoyage des mains au gel hydroalcoolique avant de remettre le lot à l'archer. En fonction des personnalités présentes à ce moment-là, la priorité sera donnée à Monsieur le Maire, Madame la Députée, les Adjointes du Maire, le Président de l'USMG. Pour les lots offerts, les archers tirés au sort choisiront parmi les lots dispo.

A disposition de tous pendant toute la compétition

Du gel hydro alcoolique sera à disposition (greffe, buvette, table des arbitres).

!! Vous devez apporter votre stylo et vos masques.

**LE NON-RESPECT DES MESURES SANITAIRES
PEUT ENTRAINER LE REFUS D'ACCES AU CONCOURS**

